



CHRÉTIEN.NE.S

POUR LA PROTECTION

DU CLIMAT

« Oui à la loi climat » dans une perspective chrétienne

Les organisations réunies au sein de la coalition « Chrétien.ne.s pour la protection du climat » soutiennent la loi climat (contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers), qui sera soumise au vote le 18 juin 2023.

Nous, les organisations chrétiennes et ecclésiastiques, soutenons la loi climat. Chacun peut contribuer à la protection de la Création, par des actions ou des omissions conscientes. La loi climat fournit à cet effet un cadre légal contraignant et aide la Suisse à mettre en œuvre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Nous considérons la loi climat comme une voie socialement acceptable vers une plus grande protection du climat, qui renforce également l'économie nationale.

La Création est en danger. La crise climatique causée par l'homme est clairement établie, scientifiquement par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), et se manifeste par des vagues de chaleur, des incendies de forêt, la fonte des glaciers, des sécheresses, des inondations, l'élévation du niveau de la mer et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes. Les bases de la vie de millions de personnes sont ainsi menacées. La population reconnaît les faits scientifiques et souhaite un changement rapide de la politique climatique.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est le plus grand organe scientifique de recherche sur le climat. Sur son mandat, des experts du monde entier rassemblent en permanence l'état actuel des connaissances sur le changement climatique et l'évaluent d'un point de vue scientifique. Le rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) d'octobre 2018 l'a montré : Si le climat se réchauffe de 2 degrés, les conséquences négatives seront déjà bien plus graves qu'avec un réchauffement de 1,5 degré (le réchauffement actuel est de 1 degré). Or, à l'heure actuelle, la plupart des États – dont la Suisse – s'orientent vers un réchauffement de 3, 4 degrés ou plus. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat confirme les faits suivants dans son dernier rapport ([Sixième rapport d'évaluation \(AR6\)](#)) :

Chrétien.ne.s pour la protection du climat : • www.chretiennespurlaprotectionduclimat.ch

Action de Carême | EPER | Femmes protestantes en Suisse (FPS) | Ligue Suisse des femmes catholiques | œco Églises pour l'environnement | Commission OeME Berne-Ville | Justitia et Pax | mission21 | voyage Partage | Grüner Fisch | AKU Arbeitsgemeinschaft Klima, Energie und Umwelt | StopArmut | Offene Kirche Bern | ChristNet

- L'influence de l'homme sur le réchauffement de l'atmosphère terrestre est évidente.
- L'influence de l'homme entraîne des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus intenses.
- Chaque dixième de degré supplémentaire de réchauffement climatique augmente les phénomènes météorologiques extrêmes.
- Un réchauffement global de 2 degrés au lieu de 1,5 degré a donc un impact énorme sur la vie de millions de personnes, d'animaux et de plantes sur la planète.
- La concentration de CO₂ dans l'atmosphère n'a jamais été aussi élevée depuis 2 millions d'années.
- De nombreux changements sont irréversibles pour des siècles, voire des millénaires.

Nous le voyons bien : La crise climatique est aiguë, c'est une catastrophe naturelle et humaine d'une ampleur inconnue dans l'histoire de l'humanité jusqu'à présent. En conséquence, la faim et les conflits sociaux augmentent. Les pays industrialisés n'assument qu'en partie leurs responsabilités et continuent de faire avancer le changement climatique. En ce qui concerne la justice climatique, la Suisse a déjà épuisé son budget résiduel de CO₂ en mars 2022¹. La Suisse vit donc au-dessus de ses moyens et est coresponsable de la poursuite du réchauffement climatique.

Sauvegarde de la Création – les organisations ecclésiastiques et chrétiennes ont un devoir à remplir

Avec l'[encyclique Laudato si'](#), le pape François a accordé une grande urgence à la destruction de l'environnement. Le pape considère la crise climatique comme une question de justice et insiste sur une relation de soin avec tous les êtres vivants de la Création.

L'Assemblée générale du Conseil œcuménique des Églises de Karlsruhe de 2022 a [exhorté](#) toutes les Églises membres et les partenaires œcuméniques du monde entier à « accorder à l'urgence climatique, à la fois en paroles et en actes, l'attention prioritaire et urgente qui convient à une crise d'une telle ampleur sans précédent et universelle, et à redoubler d'efforts pour exiger de leurs gouvernements respectifs qu'ils prennent les mesures nécessaires, dans un délai utile, pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5° C et

¹ [Budget carbone et justice climatique](#)



CHRÉTIEN.NE.S

POUR LA PROTECTION

DU CLIMAT

assumer leur responsabilité historique envers les pays et les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables. »

La crise climatique et environnementale met les Eglises et organisations chrétiennes au défi, car elle soulève des questions fondamentales sur la justice, l'amour du prochain, la vision chrétienne de l'homme et de la femme, ainsi que sur les concepts d'une vie bonne et réussie pour tous. Le monde et tout ce qui existe en lui est la Création de Dieu. Dans une compréhension chrétienne, nous sommes des créatures semblables. Tout ce que nous avons est donc un don de Dieu : notre propre vie, la vie de nos voisin.e.s, le monde naturel et le monde dans lequel nous vivons et les produits que nous consommons. En tant que partie de la Création et sujets moraux et éthiques, nous avons le devoir de considérer la nature et l'environnement de manière respectueuse et responsable. Toute revendication privilégiée sur le monde doit être fondamentalement rejetée. La protection du climat est l'expression de cette responsabilité, et pour les chrétien.ne.s, elle fait partie d'une responsabilité globale envers la Création. Il s'agit de protéger les bases de la vie pour tous les êtres vivants, aujourd'hui et à l'avenir. Nous avons trop longtemps vécu aux dépens de l'environnement et du climat.

La crise climatique est aussi une crise sociale. Causées par la surconsommation, les conséquences de ce problème environnemental nous touchent tous. Et pourtant, ce sont les personnes vivant dans la pauvreté, surtout celles du Sud, qui en supportent la plus grande partie, sans avoir provoqué le problème. Elles n'ont pas les moyens de s'adapter aux nouvelles réalités climatiques. Les conséquences sont la faim, les conflits et la pression migratoire. Le droit de mener une vie digne est menacé par la crise climatique.

En tant qu'organisations ecclésiastiques et chrétiennes, nous soutenons donc les décisions politiques qui proposent des solutions à la crise climatique.

Prendre ses responsabilités

D'un point de vue socio-éthique, chaque être humain a droit à un environnement propre et intact ainsi qu'à une vie dans la dignité. D'un point de vue chrétien, cette conception se fonde sur le fait que tous les êtres humains sont à l'image de Dieu. En outre, la crise climatique met également en danger la survie de l'humanité et de la vie sur notre planète. C'est pourquoi, d'un point de vue socio-écologique, il est crucial que nous assumions notre responsabilité dans la protection des équilibres multiples et fragiles. Face à l'urgence de la planète, le Synode amazonien de l'Eglise catholique-romaine a formulé une écologie

Chrétien.ne.s pour la protection du climat: • www.chretiennespourlaprotectionduclimat.ch

Action de Carême | EPER | Femmes protestantes en Suisse (FPS) | Ligue Suisse des femmes catholiques | œco Églises pour l'environnement | Commission OeME Berne-Ville | Justitia et Pax | mission21 | voyage Partage | Grüner Fisch | AKU Arbeitsgemeinschaft Klima, Energie und Umwelt | StopArmut | Offene Kirche Bern | ChristNet

holistique. On y retrouve la conviction que les multiples interactions entre toutes les formes de vie sont « la seule voie possible » pour un avenir ([document final n° 67](#)).

Les Eglises et les organisations chrétiennes sont appelées à agir de manière plus convaincante et plus engagée et à participer à la modification des conditions-cadres politiques. En ce sens, il est décisif que les organisations ecclésiastiques et chrétiennes s'expriment sur la politique climatique. C'est ce qu'a déjà fait l'Eglise évangélique réformée de Suisse EERS. Elle estime que la loi climat et l'initiative pour les glaciers expriment une attitude de respect par rapport à la nature que correspond à la vision biblique du monde comme don de la Création : « Le changement climatique occasionné par l'être humain soumet la Création à une forte pression, et il est donc nécessaire de disposer d'un cadre légal efficace qui aide à mettre en œuvre les objectifs de l'accord de Paris sur le climat », [estime le Conseil EERS](#) qui soutient la loi climat.

En tant qu'organisations ecclésiastiques et chrétiennes, nous sommes invitées à nous engager résolument contre le réchauffement climatique, tant en paroles (confirmation de l'urgence et des mesures nécessaires) qu'en actes. **Un oui clair à la loi climat (contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers) constitue une telle action.**

Une politique climatique responsable pour la Suisse

En 2015, les États membres de l'ONU ont adopté l'Accord de Paris sur le climat. Il s'agit maintenant de mettre en œuvre ce qui a été convenu dans les différents États : d'ici 2050, les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites à zéro au niveau mondial, pour limiter l'augmentation de température à 1,5 degré. D'ici là, l'ère des énergies fossiles doit également être terminée. C'est l'objectif de l'Accord de Paris et la revendication centrale de l'Initiative pour les glaciers.

La Suisse met en œuvre sa politique climatique dans la loi sur le CO₂, qui règle les mesures à prendre pour atteindre les objectifs climatiques de la Suisse. Actuellement, cette loi est en cours de révision. Après l'échec de la révision (votation populaire sur le référendum en juin 2021), un nouveau départ doit être pris. Cette deuxième révision actuelle concerne une loi avec des mesures pour la période de 2025 à 2030. Un objectif net zéro n'est mentionné que dans la stratégie climatique à long terme de la Confédération – il n'y a pas encore eu de loi pour la mettre en œuvre. La loi climat contribue à combler cette lacune législative. Avec la loi climat, la Suisse fait un pas en avant et contribue à la responsabilité globale.

Chrétien.ne.s pour la protection du climat: • www.chretiennespourlaprotectionduclimat.ch

Action de Carême | EPER | Femmes protestantes en Suisse (FPS) | Ligue Suisse des femmes catholiques | œco Églises pour l'environnement | Commission OeME Berne-Ville | Justitia et Pax | mission21 | voyage Partage | Grüner Fisch | AKU Arbeitsgemeinschaft Klima, Energie und Umwelt | StopArmut | Offene Kirche Bern | ChristNet

La loi climat (contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers)

La nouvelle loi climat exige : l'utilisation de combustibles et carburants fossiles doit être abandonnée d'ici 2050 au plus tard. Des exceptions sont possibles lorsqu'il n'existe pas d'alternatives techniques – à condition que les émissions de CO₂ qui en découlent soient compensées par des puits de carbone. Enfin, l'initiative exige que la politique climatique soit mise en œuvre de manière à ce qu'elle soit socialement acceptable et qu'elle renforce l'économie nationale. La transformation nécessaire est aussi une chance pour l'économie et la société – si on la saisit.

Concrètement

Le contre-projet indirect à l'Initiative pour les glaciers s'appelle « Loi fédérale sur les objectifs de la protection du climat, l'innovation et le renforcement de la sécurité énergétique ». Il montre à la Suisse la voie à suivre pour se libérer de sa dépendance aux énergies fossiles.

La loi fédérale vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à s'adapter aux conséquences du réchauffement climatique et à s'en protéger, et à orienter les flux financiers vers un développement à faibles émissions et résilient au changement climatique. La loi climat est une loi-cadre : elle fixe en premier lieu des objectifs de réduction de CO₂ et les étapes intermédiaires correspondantes. D'ici 2050, les émissions de gaz à effet de serre de la Suisse doivent atteindre un niveau net de zéro, et d'ici 2040, elles doivent être inférieures de 75% à leur niveau de 1990. **La manière dont** les objectifs seront atteints (mesures) doit être définie dans le cadre d'autres lois.

Les mesures suivantes sont déjà définies dans le contre-projet :

- Feuille de route nette zéro pour les entreprises et l'aide à l'innovation (200 millions par an pendant six ans)
- Programme d'impulsion pour le remplacement des systèmes de chauffage et l'efficacité énergétique (200 millions par an sur dix ans)

L'initiative pour les glaciers a conduit le Parlement à élaborer un contre-projet indirect au niveau législatif. Celui-ci a été adopté lors de la session d'automne 2022. L'UDC a lancé un référendum contre ce contre-projet indirect. La votation sur la loi climat aura lieu le 18 juin 2023.

Chrétien.ne.s pour la protection du climat: • www.chretiennespourlaprotectionduclimat.ch

Action de Carême | EPER | Femmes protestantes en Suisse (FPS) | Ligue Suisse des femmes catholiques | œco Églises pour l'environnement | Commission OeME Berne-Ville | Justitia et Pax | mission21 | voyage Partage | Grüner Fisch | AKU Arbeitsgemeinschaft Klima, Energie und Umwelt | StopArmut | Offene Kirche Bern | ChristNet

CHRÉTIEN.NE.S

POUR LA PROTECTION

DU CLIMAT

Après l'échec de la votation sur la loi révisée sur le CO₂ en juin 2021, le contre-projet à l'initiative pour les glaciers est une étape décisive pour que la Suisse aille enfin de l'avant. Cette étape est nécessaire si la justice climatique et la préservation de la Création nous tiennent à cœur. Le temps est compté.

Nous rejetons résolument le référendum lancé contre l'initiative pour les glaciers. Nous disons OUI à la loi climat !

Avec les organisations chrétiennes et ecclésiastiques, soutenez le OUI à la loi climat. **Votez OUI le 18 juin 2023 !**



Fastenaktion
Action de Carême
Azione Quaresimale



EPER
Pain pour
le prochain.

oeku

Kirchen für die Umwelt

œco

Eglises pour l'environnement



Evangelische Frauen Schweiz (EFS)
Femmes Protestantes en Suisse (FPS)



SKF
Schweizerischer
Katholischer
Frauenbund



AKU
Arbeitsgemeinschaft
Klima, Energie und Umwelt



OEME-KOMMISSION
EVANGELISCH-REFORMIERTE
GESAMTKIRCHGEMEINDE BERN



Justitia et Pax | Justice et Paix | Giustizia e Pace

voyage
Partage

mission 21



Grüner Fisch

offeneKirche
bern



STOP
ARMUT

Chrétien.ne.s pour la protection du climat: • www.chretiennespourlaprotectionduclimat.ch

Action de Carême | EPER | Femmes protestantes en Suisse (FPS) | Ligue Suisse des femmes catholiques | œco Églises pour l'environnement | Commission OeME Berne-Ville | Justitia et Pax | mission21 | voyage Partage | Grüner Fisch | AKU Arbeitsgemeinschaft Klima, Energie und Umwelt | StopArmut | Offene Kirche Bern | ChristNet

Sources utilisées pour ce document de synthèse :

- Arocha : <https://switzerland.arocha.org/wp-content/uploads/sites/9/2021/01/Declaration-urgence-climat-ARCH.pdf>
- Action de Carême : Outline ÖK24 (interne) ; documents internes mis à disposition par Matthias Dörnenburg
- Initiative pour les glaciers / Association suisse pour la protection du climat : <https://gletscher-initiative.ch/fr/questions-et-responses>
- EPER : <https://www.eper.ch/media/5759>
- GIEC : https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGI_SPM.pdf
- J&P : https://www.juspax.ch/fr/wp-content/uploads/sites/10/2020/05/Klima_franz_besch.pdf
- oeku : https://oeku.ch/wp-content/uploads/2022/04/reformiert_Klimawandel_Biodiversitaet.pdf
- Synode amazonien : <https://www.misereor.de/fileadmin/publikationen/schlussdokument-amazonien-synode.pdf>
- Conseil œcuménique des Églises <https://www.oikoumene.org/fr/resources/documents/the-living-planet-seeking-a-just-and-sustainable-global-community>
- Église évangélique réformée de Suisse <https://www.evref.ch/fr/inscrire-la-protection-du-climat-dans-la-loi-le-conseil-de-leers-confirme-son-oui/>